

LA RUE BOUGE



Genève, aménagement sur la couverture des voies CFF à Saint-Jean, 1992–2002
 Pierre Bonnet, Pierre Bosson, Alain Vaucher (BBV), Genève
 Conception des jardins: BBV et In Situ, Genève
 Photo: Matthieu Gafsou, 2021, Office de l'urbanisme, DT-GE

Comment satisfaire la demande des habitant·e·s des villes qui aspirent à un environnement urbain de qualité, adapté aux nouveaux modes de vie ? Pour y répondre, le processus de développement par densification exige une approche globale, laquelle passe par une reconquête de la rue en tant qu'espace collectif. Les architectes et urbanistes disposent ainsi d'outils: les expérimentations participatives, les projets pensés à partir de l'espace public ainsi que des visions stratégiques renouvelées.

Les concepts de « public » et de « privé » peuvent être interprétés comme retranscription spatiale des notions de « collectif » et d'« individuel ». Dans un sens plus absolu, on pourrait dire: public, un espace accessible à tout le monde et à tout

ARIANE WIDMER
 URBANISTE CANTONALE DE GENÈVE

La rue bouge. La revendication d'espaces publics sûrs, apaisés, inclusifs et adaptés aux besoins les plus variés des usager·ère·s n'est plus aujourd'hui affaire des seul·e·s professionnel·le·s.

Les habitant·e·s et les usager·ère·s de la ville s'en sont eux-mêmes saisi. La demande est devenue politique, une dynamique s'est enclenchée. Les habitant·e·s se sont approprié des espaces aménagés qui deviennent des lieux de rencontre exploités pour des usages nouveaux. Les modes de transport doux se fraient un chemin dans l'espace routier. Apaisées grâce au ralentissement ou au détournement du trafic, les routes redeviennent des rues de quartier et des avenues urbaines.

Ce mouvement est largement observable sur le territoire genevois. La loi de 2017 pour une mobilité cohérente et équilibrée hiérarchise le trafic, ce qui libère les centres urbains au profit des transports publics et de la mobilité douce. Les places autour

moment — la responsabilité de l'entretien est collective; privé: un espace dont l'accessibilité est déterminée par un petit groupe ou une personne, avec la responsabilité de l'entretien¹.

HERMAN HERTZBERGER

des nombreuses gares sont repensées dans leurs usages. À Cornavin, les planifications sont en cours; le chantier devrait s'ouvrir bientôt. À Pont-Rouge, aux Eaux-Vives et à Chêne-Bourg, des interfaces de transports ont pris la forme de places, de terrasses et de parvis; de nouveaux usages s'y sont installés. Ils induisent des dynamiques de transformation urbaine dans leurs environs qui entraînent à leur tour des processus de régénération. Avec les quartiers récents, pour certains issus de grands projets, une nouvelle génération

d'espaces publics est née. À Belle-Terre, un mail d'arbres de près d'un kilomètre de long dessert les accès aux immeubles et aux jardins collectifs grâce à un dispositif précis fait d'une succession de places et d'espaces verts, de cours et d'arcades. Au cœur de l'écoquartier de la Jonction, des rues et une place inscrivent de nouveaux parcours urbains sur la carte du territoire.

On mesure toute l'actualité de l'enjeu. Les chantiers à ouvrir sont très nombreux et complexes. Les engagements pris au nom de la transition écologique offrent de nombreuses opportunités et permettent d'accélérer le mouvement. Ils nécessitent une approche multiple basée sur des stratégies d'échelles et de niveaux d'intervention complémentaires. Obligatoirement, ces actions entraîneront de nouveaux arbitrages et une action concertée entre les nombreux·ses acteur·trice·s impliqué·e·s dans le *faire espace public*.

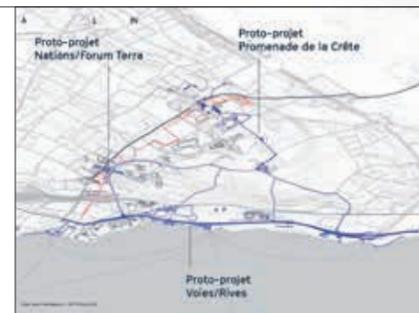
1. Herman Hertzberger, *Lessons for Students in Architecture*, Rotterdam, 010 Publishers, 2005 [1991], p.12 (traduction d'A. Widmer).

PRÉFIGURER ET EXPÉRIMENTER LES ESPACES PUBLICS DE DEMAIN, DÈS À PRÉSENT

Ajuster les visions et modifier le cadre légal: ces entreprises de longue haleine ne doivent pas empêcher d'agir dès à présent. L'expérimentation et la préfiguration dans l'espace public, sur domaine public et privé, font leurs preuves. Ce sont des laboratoires grandeur nature qui doivent répondre à des besoins immédiats. S'approprier une rue en utilisant la surface occupée habituellement par le stationnement ou libérée du trafic, le temps d'une soirée, d'un weekend ou d'une saison estivale, redistribue les cartes des usages et permet de déplacer le point de vue. Installer dans la rue du mobilier temporaire, conçu et réalisé avec la participation de la population et associé à des événements, comme une soirée foot sur grand écran ou une buvette éphémère, permet d'explorer de nouvelles modalités du faire- et du vivre-ensemble. Cette méthode offre l'occasion de redécouvrir des espaces extérieurs délaissés, apparemment sans intérêt, que nous fréquentons pourtant quotidiennement.

Les nombreux exemples réalisés ou en cours de réalisation prouvent l'intérêt de consacrer une place toujours plus importante à l'urbanisme temporaire. Précieux dans le processus de réappropriation des espaces communs, cet outil reflète aussi une pratique de l'urbanisme qui ne se limite plus à dessiner des plans ni à réaliser des infrastructures, mais qui se projette dans la «gestion» et «l'animation» urbaine et territoriale. Quelle occupation trouver pour un bâti à réutiliser? Par quelle programmation renforcer l'animation d'une rue ou d'une place? Comment sensibiliser la population et favoriser son implication dans la transformation des quartiers? Quels sont les relais locaux sur lesquels peut prendre appui une action participative? Autant de questions soulevées par le processus de régénération urbaine, processus qui passe aussi par une autre manière d'habiter son quartier et de prendre soin de son environnement.

La démarche en cours au jardin des Nations illustre l'approche expérimentale appliquée à ce vaste espace public. Elle aborde ce morceau hautement symbolique du territoire genevois, non pas d'un point de vue infrastructurel mais en tant qu'espace paysager qui appartient à la collectivité et qu'il s'agit d'animer et de faire vivre. Par une approche participative très large — des centaines de kilomètres ont été parcourus en groupe —, ce projet cherche à identifier les potentiels à activer et les seuils et porosités à créer. Le fait d'impliquer les acteur-trice-s et les usager-ère-s des lieux favorise leur mise en relation, permet de mieux comprendre les besoins partagés et de formuler des propositions



de réponse. Ainsi, une série d'interventions et d'événements ponctuels (appelés proto-projets) pourraient voir le jour pour préfigurer des usages nouveaux ou pour amorcer des aménagements à venir.

Un autre projet pilote est en cours à Onex. Ici, le plan directeur communal émet depuis longtemps des objectifs en vue du réaménagement d'une série d'espaces publics importants pour la population. Cependant, sa réalisation implique des procédures longues et des investissements lourds. Pour faire avancer le processus de transformation, mais aussi pour répondre à l'envie d'y faire participer la population et pour favoriser son appropriation des espaces publics, la démarche Onex Micro-Territoires fait du territoire communal un lieu d'expérimentation. Quelques sites choisis sont en train d'accueillir des installations éphémères: une signalétique indique un passage qui offre un raccourci ou qui annonce la venue d'une ferme urbaine, manière d'inviter la population à se les approprier, notamment à l'occasion d'événements. Des parcours balisés établissent des liens entre la cité nouvelle et les espaces naturels du Rhône et du parc des Évaux.



Vision pour le jardin des Nations, étude interdisciplinaire en cours à Genève, décembre 2021, ALIN — Carte de synthèse



Onex Micro-Territoires, Largescalestudios, 2022

CE SONT LA DIVERSITÉ ET L'INTERACTIVITÉ DES ESPACES PUBLICS, SEMI-PUBLICS ET PRIVÉS, QUI RENDENT LA VILLE VIVABLE

L'échelle du projet urbain permet d'aborder la relation du bâti à la rue. Le projet urbain rend possible la spatialisation, la hiérarchisation et l'articulation des espaces entre eux. C'est à cette échelle que l'espace public doit être conçu et formalisé. Soigneusement défini dans sa spatialité et sa matérialité, il peut devenir en quelque sorte un espace intérieur, *ein Innenraum*, qui appartient au collectif, et se décline en une variété de formes. Il fait la qualité et l'identité d'une rue ou d'une place. L'espace public est perçu dans sa globalité. Il comprend non seulement la rue, le domaine public, mais également le domaine privé. C'est ici que les dispositifs d'aménagements extérieurs et architecturaux permettent d'exprimer, graduellement, la transition entre le privé et le public, entre le logement et l'espace public.

Ainsi, les processus de régénération urbaine et de transformation de la ville sur elle-même doivent toujours comprendre l'espace de la rue. Dans la ville déjà constituée, le contexte sert généralement de repère. Les règles imposées aux quartiers du Moyen Âge jusqu'au début du XX^e siècle sont si précises qu'elles peuvent être reprises et prolongées. En revanche, dans les territoires hétérogènes construits sans apparentes règles urbaines un nouveau cadre est à poser. Celui-ci doit être établi à partir d'un travail de redéfinition de la voirie en tant qu'élément structurant et qualifiant et espace public de référence pour les développements à venir. Trop longtemps coupure, la rue doit redevenir lien entre les quartiers et à l'intérieur de ceux-ci. Enfin, la requalification d'un morceau de ville doit aussi comprendre une réflexion sur les rez-de-chaussée et sur leur articulation avec les espaces privés et publics. Où sont les espaces de prolongement du logement? Comment sont-ils organisés pour favoriser la rencontre, l'appropriation ou l'interprétation? Dans quelle mesure leur caractère doit-il être public ou semi-public? Répondre de manière nuancée à ces questions s'avère indispensable si l'on veut faire de la ville et de ses quartiers des lieux de vie qualitatifs.



Ci-dessus: Genève, réaménagement de la place des Grottes, 2012–2018
Liengme Mechkat architectes, Carouge; CERA SA, Genève. Photo: Olivier Chamard

Ci-dessous: Genève, aménagement des espaces public de la gare de Champel, 2013–2020
Bureau A (Leopold Bianchini et Daniel Zamarbide), Genève; Thomas Jundt SA, Carouge;
CERA SA, Genève; Solfor SA, Satigny; Forster Baugrün AG, Kerzers
Photo: Matthieu Gafsou, Office de l'urbanisme, DT-GE



UNE NOUVELLE VISION TERRITORIALE POUR DES ESPACES PUBLICS CONSIDÉRÉS DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ

Le lien entre densification urbaine nuancée et qualité des espaces publics constitue l'un des piliers de la démarche lancée pour l'élaboration du nouveau Plan directeur cantonal de Genève. L'ambition de cette démarche est posée par la Feuille de route² et ses cinq orientations: la primauté des ressources et du vivant; un territoire inclusif et solidaire; une ville multipolaire à la densité bâtie vertueuse; un projet paysager, environnemental et agricole structurant; un cadrage laissant place à l'expérimentation et à la flexibilité. Ces orientations déterminent l'esprit dans lequel le dessin du projet de territoire peut se renouveler et se préciser.

L'espace public doit être compris dans toute sa diversité et être abordé dans sa spatialité, quelle que soit l'échelle, mais également dans sa dimension socio-culturelle caractéristique d'un territoire inclusif. On le sait désormais: l'organisation urbaine multipolaire, avec ses centralités à intensifier en termes de densité et de mixité, a pour effet de réduire fortement le besoin de se déplacer en voiture. Ainsi, cette *ville des courtes distances* sera le premier vecteur de l'indispensable rééquilibrage des usages de l'espace routier.

Le Potatoplan de Genève, en cours d'élaboration, représente la structure polycentrique de l'agglomération genevoise et distingue les différentes entités urbaines: quartiers, centres, centralités. Grâce à la représentation des degrés de centralité et des relations hiérarchiques et réciproques entre les centres identifiés, le Potatoplan permet d'identifier les lieux sur lesquels la requalification des espaces publics doit



Potatoplan de Genève, 2021, KCAP

se concentrer. Ce document est considéré comme un outil pour l'élaboration d'une nouvelle vision du développement territorial.

À l'échelle du grand paysage, l'enjeu est de taille: il s'agit de réussir à considérer et donc de traiter les infrastructures comme parties intégrantes de la charpente paysagère. Elles ont un effet structurant majeur pour le territoire. À un niveau plus fin, le maillage d'espaces ouverts doit assurer la connectivité et la perméabilité entre les grandes entités. Les espaces publics forment un réseau qui s'étend non seulement dans les tissus denses existants, mais également dans les nouveaux quartiers et dans les villages et les hameaux de l'espace rural.

Ces différentes orientations se traduisent dans la Conception cantonale du paysage genevois et dans la Stratégie pour les espaces publics. Cette dernière s'intéresse au Comment faire ensemble des espaces publics?, tant il est vrai que la requalification de l'espace public permet d'augmenter la qualité urbaine dans un contexte de densification du territoire.

2. Vision territoriale transfrontalière en 2050, feuille de route pour le nouveau Plan directeur cantonal de Genève, décembre 2021